

Sujet : Re: TR: PA 022 201 25 00001

De : Philippe Quéré <natura2000@caperquyfrehel.fr>

Date : 13/11/2025, 09:15

Pour : Anne-Marie DONNATIN <am.donnatin@dinan-agglomeration.fr>

Copie à : direction <direction@caperquyfrehel.fr>

Bonjour Mme Donnatin

Pas de remarque particulière à formuler concernant ce dossier traité par ailleurs en amont. Il s'agit d'une régularisation, le chantier initial ayant du être arrêté en cours car non déclaré, et tracé d'implantation prévu qui aurait conduit à destruction d'espèce protégée. Une réunion de chantier a donc été menée pour recalculer ce projet.

Cordialement

Quéré

Le 13/11/2025 à 08:33, natura2000revision@caperquyfrehel.fr a écrit :

Aurélien PIERRE
Chargé de mission Natura 2000



UNION EUROPÉENNE



Syndicat mixte du Grand Site
Cap d'Erquy - Cap Fréhel
18 rue Notre-Dame 22240 PLÉVENON
Tel. 02 96 41 50 83 - 06 82 29 98 04
grandsite-caperquyfrehel.com
@grandsitecaperquycapfrehel

De : Anne-Marie DONNATIN <am.donnatin@dinan-agglomeration.fr>

Envoyé : mercredi 12 novembre 2025 16:41

À : natura2000revision@caperquyfrehel.fr

Objet : PA 022 201 25 00001

Bonjour M. Quéré,

Vous trouverez sous ce lien un dossier en consultation:

<https://we.tl/t-ARvCb9w5QB>

Salutations distinguées.

--

Dinan Agglomeration

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.